

# Fédération Syndicale Unitaire Oise



Enseignement  
Éducation  
Recherche  
Culture  
Formation  
Insertion

Bourse du travail  
Rue Fernand Pelloutier  
60100 CREIL

Tél  
06 28 13 29 74

courriel  
fsu60@fsu.fr

site  
<http://sd60.fsu.fr>

Beauvais, le 04 mai 2020

Les co-secrétaires départementaux de la FSU

à Alain Vasselle,  
Président de l'Union des Maires de l'Oise

Objet : Réouverture des écoles et établissements scolaires de l'Oise, et Plan de Reprise d'Activité dans les collectivités territoriales de l'Oise

Monsieur le Président,

Dans son allocution du 13 avril, le Président de la République a annoncé la fin progressive du confinement, ainsi que la réouverture des crèches et des établissements scolaires dès le 11 mai, mais sans en préciser les conditions. Cette annonce, alors que les tests de dépistage du Covid-19 et la fourniture de masques à l'ensemble de la population ne sont encore que des hypothèses, laisse perplexe. De l'aveu même du Président, la pandémie est loin d'être sous contrôle. Le 1er ministre l'a aussi confirmé, tout en maintenant la date du 11 mai comme celle du déconfinement progressif, alors même que cette décision est loin de faire l'unanimité y compris du monde médical. En Asie, la maladie connaît un rebond après une phase de décrue. En Italie, qui entre en phase de déconfinement début mai, la réouverture des écoles n'est programmée qu'en septembre. Les scientifiques s'accordent en effet sur le fait que les enfants peuvent être porteurs du virus sans symptôme. Ainsi, à l'heure actuelle, rien ne garantit que les conditions de sécurité sanitaire suffisantes seront réunies en France le 11 mai.

Les agents techniques des collèges et des lycées, les ATSEM, les agents de service, les auxiliaires de vie scolaire, les animateurs, l'ensemble des personnels du secteur social et médico-social, mais aussi les enseignant-es, seront directement exposés et prendront ainsi le risque de contaminer leurs collègues de travail et/ou leur entourage. Ce sera aussi le cas pour l'ensemble des personnels, auxiliaires de puériculture, EJE, puéricultrices, dans les crèches et les PMI, et pour les assistant-es maternelles et familiaux-ales.

Ainsi, les personnels se retrouvent tiraillés entre l'envie de retourner travailler, de retrouver leur lieu de travail, leurs collègues, leurs élèves (notamment celles et ceux qui ont pris, en cette période de confinement, de la distance avec le service public d'éducation) **ET** la protection de leur santé, de celle de leurs proches parfois fragiles, mais plus largement de l'ensemble de la population : car avec la réouverture de l'Ecole, c'est l'ensemble de la société qui est exposée.

Aujourd'hui, le virus n'a pas beaucoup changé et ce qui était vrai il y a deux mois quand les écoles et établissements scolaires du cluster de l'Oise furent fermées l'est toujours. Si ce n'est plus le cas, il faut que les travaux de recherche et le Conseil Scientifique le précisent.

Or, dans son avis du 20 avril 2020, le Conseil Scientifique réuni par l'Elysée "*propose de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre*". En outre, l'étude de l'Inserm en date du 12 avril 2020 (*Expected impact of lockdown in Île-de-France and possible exit strategies Report #9*) conclut que la France ayant fait face à la première vague épidémique pendant le confinement, des formes intenses de distanciation sociale sont nécessaires pour les mois à venir car la population a un faible taux d'immunité. Ce faible taux d'immunité est confirmé par l'étude sur le lycée de Crépy-en-Valois publiée par l'Institut Pasteur le

23 avril 2020 (*Cluster of COVID-19 in northern France: A retrospective closed cohort study*) : seuls 26% des enseignants, lycéens et leurs familles ont été infectés et possèdent des anticorps contre le virus. Cet article en conclut que la levée des mesures de confinement en France sera longue et complexe. Par ailleurs, la situation à l'international, au Japon par exemple, avec une réouverture des écoles puis leur seconde fermeture, nous montre que la prudence doit être de mise.

Évidemment, les inégalités sociales se sont fortement accentuées en cette période de confinement. Celles et ceux qui ont les moyens de télétravailler sont bien souvent les catégories socioprofessionnelles supérieures. Les autres continuent le travail sur les sites habituels ou sont confrontés à des pertes de revenus car ils sont placés en chômage partiel. Les enseignant-es ont rivalisé d'inventivité et d'ingéniosité pour tenter de réduire la fracture numérique mais cela ne suffit pas car elle vient bien souvent d'ailleurs. L'école ne pourra pas, à elle seule, effacer toutes les inégalités qui sont bien souvent et avant tout d'origines économique, sociale, territoriale et culturelle.

La FSU n'a pas attendu le coronavirus pour lutter contre les inégalités sociales qui ont bien souvent des répercussions en matière de réussite scolaire. Aujourd'hui le Président, son Premier Ministre et le Ministre de l'Éducation Nationale mettent en avant cette lutte contre les inégalités pour rouvrir les écoles et semblent s'inquiéter de cette situation qui n'est pas nouvelle. La crise a mis en lumière ces difficultés, ces fractures sociales, ces fractures de classe qui existent depuis des années dans notre pays. Notre organisation syndicale porte depuis toujours des mandats clairs sur ces questions.

Il est clair que cette réouverture, à ce moment de l'année scolaire, n'aura pas d'effet sur les inégalités scolaires. La reprise de l'activité économique ne justifie pas de mettre en péril non seulement la santé des agents publics, mais également celle de la société tout entière.

Il faut également prendre en compte la situation spécifique de notre département, le premier touché dans le temps, avec des personnels et des élèves pour certain-es inquiet-es, en souffrance, marqué-es par l'isolement, la douleur, la mort ou sa perspective. Certains collègues auront été éloigné-es de leur lieu de travail depuis lundi 2 mars 2020. Ils-elles auront besoin de remettre le pied à l'École petit à petit.

Et si nationalement, le nombre de malades entrant à l'hôpital baisse, cette diminution est relativement plus faible dans l'Oise et les services hospitaliers y restent saturés. Dans un communiqué de presse du 1<sup>er</sup> mai, la maire de Beauvais indiquait que les services de l'hôpital de Beauvais étaient toujours en grande tension. Rappelons aussi que le département fait partie des territoires identifiés comme « désert médicaux ». C'est pourquoi notre département a été classé "rouge".

Pourtant aujourd'hui, le plan de déconfinement pour la réouverture progressive des écoles et établissements scolaires n'est ni clair, ni solide et ne prend pas en compte la coloration du département. Beaucoup de maires annoncent la non réouverture de leurs écoles, la liste grandit chaque jour. La contamination par le coronavirus serait-elle plus forte dans ces villes et villages ?

Le protocole sanitaire du ministère de l'Éducation Nationale ne peut être mis en place dans la majorité des écoles. Au lieu d'apporter des réponses, il crée de grosses tensions dans les équipes éducatives et avec les collectivités locales. Peu de communes de notre département disposent de suffisamment de moyens humains, bâtimentaires et financiers pour mettre en place l'ensemble du protocole.

#### **D'une façon générale, nous nous interrogeons :**

- Sur la capacité des élèves à effectuer les gestes barrière et à respecter la distanciation sociale.
- Sur la responsabilité des personnels, et particulièrement des Atsems , Adjoint d'animation, enseignant-es,...

- Sur l'application par toutes les collectivités territoriales du protocole sanitaire relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires et des collèges et lycées édité par le ministère de l'Education Nationale ce dimanche 3 mai 2020, notamment en matière de nettoyage des locaux : salles communes, salles de permanence, salle des maîtres/professeurs, CDI, salles informatiques, ateliers, gymnases et évidemment toilettes et lavabos, mais également dans le cadre du périscolaire.
- Sur le nombre de lavabos présents en nombre très réduit dans certaines écoles et la superficie parfois très réduite de certaines salles de classe.
- Sur l'ouverture des internats. Comment garantir la sécurité des élèves et des personnels, les sanitaires, les espaces de vie, les chambres sont partagés par plusieurs élèves.
- Sur la mise à disposition, sans délai, de matériels pour une protection complète de tous les personnels.
- Sur le suivi sanitaire des agents par la médecine de prévention.
- Sur la mise en place de cellules de soutien psychologique.
- Sur les transports scolaires.

Pour la FSU, la priorité doit être la santé. Toutes les garanties doivent être données avant une réouverture des écoles et établissements de l'Oise ainsi que pour les Plans de Reprise d'Activité des collectivités locales et à ce jour la date du 11 mai nous paraît prématurée.

Pour la FSU le protocole sanitaire relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires et des collèges et lycées publié par le ministère de l'Education Nationale ce dimanche 3 mai 2020 n'offre pas les conditions sanitaires permettant la reprise.

De nombreux élus et collectivités territoriales se sont déjà prononcés pour un report de la réouverture des écoles (tel que 329 des maires d'Ile de France). Le Sénat a lui-même aujourd'hui rejeté le plan de déconfinement du gouvernement. Et dans notre département, les maires de Méru, Crèvecœur-le-Grand, Chambly, Montataire et de bon nombre de communes rurales ont pris la décision de ne pas rouvrir les écoles le 11 mai.

Nous souhaitons savoir si, à vos yeux, le département de l'Oise, compte tenu de sa situation sanitaire spécifique, doit être concerné par cette réouverture des écoles et établissements du secondaire le 11 mai. Dans le cas contraire, nous vous demandons que l'Union des maires de l'Oise prenne au plus vite position pour refuser cette réouverture.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en notre attachement profond au service public territoriaux et d'éducation.

**Bénédicte VIGUIER**



**Guillaume GRESSIER**



**Julien QUINTIN**

